

Voie pro : quelle reprise le 3 mai ? Pour quelle fin d'année scolaire ?

Nous avons des exigences pour cette fin d'année et la rentrée de 2021: pour garantir la sécurité des personnels et des élèves et compenser les conséquences des deux années scolaires perturbées !

Le confinement... n'est pas à la discrétion des chef-fes d'établissement

Jusqu'au 3 mai, les élèves des lycées ne doivent pas être accueilli-es. Les personnels, qu'ils soient Aed, Aesh ou administratifs, n'ont pas à venir sur le lieu de travail, en raison de la règle pendant ce confinement qui est le télétravail. **L'utilisation de la visio-conférence est possible, elle n'est aucunement une obligation et la liberté pédagogique reste la règle**, comme le rappelle la [circulaire ministérielle n°2021 sur la continuité pédagogique à compter du 6 avril 2021](#). Lors de la semaine du 6 avril, cette règle a trop souvent été ignorée. **En cas d'irrégularité, contactez la CGT Educ'action dans votre département.**

Des chef-fes d'établissement ont imposé de faire l'appel lors des heures de télé-enseignement : compte-tenu des conditions inégales d'accès à un réseau et de l'absence du télé-enseignement dans le code de l'Éducation, **ces absences ne doivent pas être comptabilisées.**

Les professeur-es principaux-ales ont été sollicité-es pour « organiser » le travail des équipes, joindre les familles... **Ils-elles ne sont pas une hiérarchie intermédiaire entre les enseignant-es et la direction.**

Exigeons des moyens pour une reprise en sécurité !

Autotests Covid

Pour la CGT, il est hors de question que les personnels supervisent les autotests. Ils n'ont pas à assumer cette responsabilité !

Le 3 mai, reprise en présentiel... si tout va bien. M. Macron a mentionné dans son discours un retour en demi-jauge. Cette mesure doit être appliquée partout, **toutes les classes doivent passer en demi-groupes.**

Recrutement massif immédiat pour diminuer les effectifs par classe, campagne massive de tests gratuits pour les personnels et les élèves, équipement dans les classes d'épurateurs d'air pour limiter les aérosols, fourniture gratuite de masques chirurgicaux (a minima) aux élèves et aux personnels, lancement immédiat de la vaccination sur la base du volontariat des professions particulièrement exposées, dont les personnels de l'Éducation ...

Nous incitons les personnels à imposer la tenue d'une Commission Hygiène et Sécurité avant la réouverture des établissements. La CGT Educ'action appelle les personnels à se réunir pour porter ces revendications et soutiendra toutes les initiatives décidées collectivement (droit de retrait, grève...) dans le cas où le ministère ne mettrait pas en place des mesures suffisantes.

Et pour les examens ?

Dans sa dernière communication, Blanquer oublie encore la voie pro et ses élèves. La CGT Educ'action rappelle son exigence d'un traitement équitable des candidat-es, dans le respect des contraintes sanitaires garantes de la santé de tou-te-s. Depuis novembre, nous n'avons cessé de faire des propositions et de demander une adaptation des programmes. Rien n'a été anticipé par le ministère. En conséquence, les personnels et les élèves se trouvent dans une situation de stress qui était évitable.

Epreuves ponctuelles

Si nous sommes favorables au maintien de ces épreuves qui garantissent le caractère national des diplômes, nous réitérons la nécessité, dans les disciplines où c'est possible, d'une adaptation des sujets d'examen.

Contrôles en Cours de Formation : un calendrier intenable

Déprogrammation de CCF liée au 3^{ème} confinement, fonctionnement en demi-jauge, date de remontée non modifiée... rendent le calendrier de cette fin d'année impossible.

Un allègement de la pression certificative est indispensable !

Surcharge de travail pour les PLP

Les convocations pour les oraux dans les CFA se multiplient (notamment à cause du chef d'œuvre !). Après une deuxième année chaotique, la surcharge de travail des PLP explose. Cela se fait au détriment du temps d'enseignement et complique encore le passage des CCF dans la voie scolaire.

Modification de l'oral de contrôle ?

Le ministère envisage une modification de l'oral de contrôle, dont on ne connaît pas encore le contenu. Assez de surcharge et d'incertitudes : **pas de modification de dernière minute.**

Neutralisation du chef-d'œuvre en CAP !

Les élèves de CAP ne pourront pas être évalués équitablement pour cette session 2021. Elles/ils conjuguent les difficultés et ne doivent pas essayer les plâtres de cette épreuve orale. Dans le contexte actuel, il est indispensable de neutraliser la session 2021 du chef-d'œuvre.

PFMP

Aucun-e élève impliqué-e dans sa formation ne doit être empêché-e de valider son diplôme par les durées minimales de PFMP non atteintes.

Rentrée de septembre 2021 : exigeons un plan d'urgence pour la voie pro !

- ◆ **abrogation de la réforme, suppression des dispositifs (chef-d'œuvre et co-intervention) et restitution des heures disciplinaires ;**
- ◆ **réduction des effectifs : 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP ; des moyens pour doubler.**
- ◆ **utilisation des heures d'AP pour l'enseignement disciplinaire. L'orientation doit rester l'apanage des PsyEN dont c'est le métier !**
- ◆ **titularisation immédiate de tou-tes les contractuel-les sans conditions de concours ni de nationalité ;**
- ◆ **réintégration des lycées dans une carte élargie de l'Éducation Prioritaire ;**
- ◆ **revalorisation salariale immédiate de 400 €, hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires**



L'intérêt de la voie pro et des PLP : la CGT !